

COMMUNE DE MONTCOY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 31 JUILLET 2025

Le trente-et-un Juillet deux mil vingt-cinq à 19 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTCOY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MÉLÉ Olivier, Maire.

Présents (7) : BRISET MÉLÉ Marlène, BURDIN Régis, GARNIER Catherine, MÉLÉ Jonathan, MÉLÉ Olivier, MONIN René, PITOIS Séverine, ROUSSEAU-VASSEUR Pascale.

Absente excusée (1) : MEUNIER Charline.

Absents (2) : POISEAU Johnny, VALLOT Justine

Date de la convocation : 21 Juillet 2025

Date de publication de la liste des délibérations : 04 Août 2025

Quorum : 6

La séance ouverte, M. BURDIN Régis a été nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal procède à l'examen de la question à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Création accès empierré « Route de Bey » - Indivision de Varax – Autorisation de la commune pour réaliser un busage en bordure de la VC N° 6 sur les 2 côtés.**

1) **CREATION ACCES EMPIERRE « ROUTE DE BEY » - INDIVISION DE VARAX - AUTORISATION DE LA COMMUNE POUR REALISER UN BUSAGE EN BORDURE DE LA VC N° 6 SUR LES 2 COTÉS**

L'indivision de Varax, propriétaire forestier sur la commune de Montcoy, souhaiterait améliorer l'infrastructure sur les parcelles A141 et A142 (Bois de Berchey) par la création de nouveaux accès empierrés.

2 busages seront réalisés de chaque côté de la VC N° 6 "Route de Bey" sur une longueur d'environ 12 ml totalement à leur charge. Ce sont principalement ces travaux de busage qui nécessitent une autorisation de la commune.

Ce projet a pour objectif de supprimer un point noir qui est le stockage des bois exploités le long de la VC N° 6, pouvant bloquer les usagers de la route par l'importance des grumiers. Ces travaux seront réalisés par une entreprise de Côte d'Or, pas avant 2026.

Afin de mener à bien ce projet, le Conseil Municipal doit émettre un AVIS, pour la réalisation de ces travaux de busage.

D : 027/2025

OBJET : CRÉATION DE 2 PLACES DE STOCKAGE ET DE CHARGEMENT – VC N° 6 « Route de Bey » DE PART ET D'AUTRE DE LA VOIE – AUTORISATION DE LA COMMUNE – CONVENTION D'UTILISATION DE LA VOIE
--

Vu le projet de l'indivision de Varax, propriétaire forestier « Bois du Berchey » sur la commune de Montcoy, souhaitant améliorer l'infrastructure sur sa propriété par la création de 2 places de stockage et de chargement de part et d'autre de la VC N° 6 « Route de Bey ». Un busage est nécessaire sur une longueur de 23

ml de chaque côté de cette voie,

Ce projet a pour objectif de supprimer un point noir qui est le stockage des bois exploités le long de cette voie, pouvant bloquer les usagers de la route par l'importance des grumiers,

Vu la demande du Cabinet Susse souhaitant l'autorisation de la commune pour réaliser ces travaux,

Le Conseil Municipal, vu le projet présenté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** l'indivision de Varax propriétaire forestier « Bois du Berchey » sur la commune de Montcoy, souhaitant améliorer l'infrastructure sur sa propriété par la création de 2 places de stockage et de chargement de part et d'autre de la VC N° 6 « Route de Bey », par la réalisation d'un busage de 23 ml de chaque côté.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à ce projet.

Il sera néanmoins imposé à l'indivision de Varax de respecter certaines obligations.

- Au vu des dégradations possibles sur la VC N° 6 « Route de Bey » provoquées par le passage des grumiers, il sera demandé à l'indivision de Varax de prendre à sa charge toutes dégradations engendrées par ces véhicules.
- Un constat de départ partagé, sera établi en présence des deux parties.
- Une convention sera établie entre les 2 parties fixant les conditions d'utilisation de la VC N° 6 « Route de Bey ».

La séance est levée à 19 h 30

Le Secrétaire de séance,
R. BURDIN

Le Maire,
O. MÉLÉ